



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

Signatory to EA, ILAC and IAF
Multilateral Agreements

Certificat d'Accréditation n° 428-INSP

En application des dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2006 créant BELAC, le Bureau d'Accréditation atteste que l'organisme de contrôle

AGENCE FÉDÉRALE POUR LA SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE AFSCA Bruxelles

**Mons/Liège/Libramont/Bouge/Ottignies
Antwerpen/Hasselt/Leuven/Brugge/Gent**

**CA Botanique - Food Safety Center - Boulevard du Jardin botanique, 55
1000 BRUXELLES - Belgique**

possède, conformément aux critères de la norme NBN EN ISO/IEC 17020:2004 (en tant qu'organisme de type A), la compétence pour effectuer les contrôles décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante du présent certificat. Le respect des conditions d'accréditation fait l'objet de surveillances régulières.

La Présidente du Bureau d'Accréditation BELAC,

Nicole MEURÉE-VANLAETHEM

Date d'émission : **2011-02-22**

Date de validité : **2014-02-21**